

Île Saint-Marcouf : un petit paradis bientôt à vendre

Des bénévoles et amoureux de l'île du Large Saint-Marcouf, dans le Cotentin, mènent des travaux de restauration depuis dix ans. L'État a informé cette association qu'il souhaitait se défaire du site.

Reportage

Mercredi matin, par un temps frais et couvert, une trentaine de bénévoles, venus de Grandcamp (Calvados), Quinéville et Saint-Vaast-la-Hougue (Manche) s'affairent sur l'île du Large Saint-Marcouf. L'objectif du jour : évacuer les débris et autres déchets qui encombrant la zone.

Pour cela, une barge a été dépêchée de Grandcamp. « Nous avons profité du fort coefficient de marée et surtout d'un créneau météo clément », explique Christian Dromard, le président des Amis de l'île du Large. Les bénévoles ont ramassé de vieilles gazinières et autres tuyaux.

Plusieurs mètres cubes, récupérés au sein du fort, qui date du XIX^e siècle, ont été transbordés et ramenés au port calvadosien. « Ils traînaient sur le site depuis plusieurs dizaines d'années mais l'accès n'étant pas facile, il fallait des conditions adaptées. » Les bras n'ont pas manqué pour cette association qui compte 400 adhérents et plus de 100 bénévoles.

Dix ans de travaux

L'île de 2,5 ha, située à l'Est du Cotentin et à 16 km au nord de Grandcamp, renaît de ses ruines depuis dix ans. C'est l'association qui mène les travaux de restauration depuis 2005. « Nous y travaillons du 1^{er} août au

31 mars. Le reste du temps, l'île est interdite à cause de la nidification des oiseaux. Les principaux travaux ont consisté en la restauration des ouvrages de protection contre la mer. Il reste 60 m de digue à reconstruire », poursuit Christian Dromard, qui accepte sur le chantier des bénévoles. Il n'est pas rare de trouver une vingtaine de personnes chaque semaine en été, venant de tous les coins de France. « L'île n'est accessible qu'aux membres de l'association. »

Depuis 2005, entre 60 000 € et 80 000 € sont investis chaque année dans les travaux. « Ces sommes sont issues de dons et de subventions des départements de la Manche et du Calvados. Il reste maintenant des ouvrages lourds à réaliser. Des entreprises compétentes seront indispensables », estime le président de l'association.

L'île devrait être classée monument historique fin 2016. « Cela nous obligera à plus de rigueur. Ce ne sera plus du bricolage », insiste Christian Dromard.

Un statut décidé par l'État, qui a informé l'association qu'il souhaitait se défaire du site. Les Amis de l'île du Large ont décidé d'être candidats à sa reprise. « Nous avons envoyé une lettre dans ce sens au préfet maritime. Nous avons des mécènes prêts à nous aider, mais il faut des



Christian Dromard ne cache pas l'étendue des travaux qu'il reste à effectuer.

garanties de longévité dans les travaux. Être propriétaire serait un atout. » Pour remettre l'ensemble du site en état, deux décennies sont nécessaires. « Il faut aussi compter 20 millions d'euros pour finaliser tous les travaux. »

Des projets qui contrarient le Grou-

pement ornithologique normand (Gonm). Cet été, le Gonm a écrit à la ministre de l'Écologie Ségolène Royal pour dénoncer les projets de développement touristique des Amis de l'île, qu'il jugeait « incompatibles avec le maintien de la colonie d'oiseaux ». Il avait exprimé également

son souhait d'acquiescer l'île si l'État la vendait.

« Il faut éviter les polémiques, répond Christian Dromard. Nous avons lancé une consultation auprès d'organismes appropriés afin d'avoir des bases objectives. Nous sommes pour la protection des oi-

seaux, mais les volatiles de mer ont l'habitude de vivre avec les hommes. »

L'archipel compte une seconde île (dite de Terre), à 300 m de celle du Large, réserve ornithologique interdite d'accès.